

A R T I C L E II.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, depuis le mois dernier.

LA disette des grains, ou plutôt leur cherté en plusieurs Provinces de la France, y a fait jetter les hauts cris parmi les peuples. Voici à ce sujet, mais pour la Province de *Normandie* en particulier, une Lettre de la Chambre des vacations du Parlement de *Rouen* au Roi, du 15 Octobre, pour le supplier de pourvoir incessamment à l'approvisionnement de cette Ville.

SIRE, Nous ne pouvons cacher plus long-tems à V. M. le tableau de la misere actuelle de son Peuple : les Supplications que nous avons l'honneur de vous adresser, sont le cri de la sensibilité : il nous en coûte de présenter sans cesse à votre cœur des objets affligeans ; nous savons que vous aimeriez à voir vos Sujets heureux ; ils en sont convaincus eux-mêmes : cette pensée seule les console ; mais le besoin de subsistance est le premier des sentimens.

Une Administration mal ordonnée expose en ce moment votre Peuple à la plus grande misere : l'abus de l'Exportation des grains provoque la disette, & fait craindre la famine. Ce genre de commerce a été proposé comme une des ressources de l'Etat, & il fait le malheur de vos fideles Sujets de Normandie. Nous nous proposons, SIRE, de vous développer incessamment les causes de ces funestes effets, aujourd'hui l'objet le plus pressant excite notre réclamation. Cette Province & sur-tout sa Capitale manquent de subsistances ; V. M. seule peut, par sa puissance suprême, pourvoir à ce désordre ; plus d'une fois déjà nous avons manifesté le besoin ; on ne nous a répondu que par des expressions vagues de soins & d'espérances. Nous ne doutons point
que